

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Ancien Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, 27 MARS 2023

Ref : RD/BB

Monsieur le Préfet de Police,

A l'occasion du dernier Conseil de sécurité d'arrondissement du 7<sup>ème</sup>, vos équipes ont évoqué les mesures prises par la Préfecture de Police et le Parquet de Paris s'agissant de la lutte contre les nuisances sonores à l'échelle de la capitale.

Comme vous le savez, la présence de nombreux chanteurs de rue et l'organisation de rassemblements festifs nocturnes font du Champ de Mars un lieu particulièrement exposé aux nuisances sonores.

Le dispositif expérimental, actuellement déployé Place de la République, qui permet de dresser des constatations et d'effectuer des saisies de matériel, me semble adapté à la situation du site.

Aussi, il me semble opportun que son expérimentation puisse être étendu au Champ de Mars afin de lutter efficacement contre ces infractions.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension et votre action, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de Police, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rachida DATI



**Monsieur Laurent NUNEZ**  
**Préfet de Police de Paris**  
**Préfecture de Police de Paris**  
**1 bis rue de Lutèce**  
**75004 PARIS**